



PROJET EOLIEN

COMMUNES DE BOISSY-LE-REPOS
ET VAUCHAMPS

Les éoliennes et la santé

La première éolienne a été installée il y a environ trente ans et il existe aujourd'hui dans le monde plus de 80 000 éoliennes en fonctionnement. Aucun problème de santé spécifique aux éoliennes n'a été constaté à ce jour.

Les éoliennes ne renferment aucun produit toxique. Elles n'émettent pas de radioactivité, ni aucune forme de déchets. Les éoliennes ne rejettent pas non plus de gaz participant à l'effet de serre ou à la pollution atmosphérique.

L'éolien : une énergie fiable et sûre

Le système électrique français est prêt à accueillir les 25 000 MW éoliens inscrits dans le Grenelle de l'Environnement. Le gestionnaire du réseau de transport de l'électricité (RTE) confirme qu'il est « prêt à accueillir l'électricité éolienne sur son réseau, à la hauteur des objectifs que s'est fixés la France », soit un objectif de 25 000 MW en 2020. L'éolien pourrait représenter 10 % de notre consommation électrique (en comparaison, elle atteint aujourd'hui 20% au Danemark et 15% en Espagne).

Les éoliennes et l'environnement sonore

Les éoliennes modernes sont de plus en plus silencieuses, des progrès ont été réalisés dans l'insonorisation des nacelles et l'amélioration du profil des pales et des matériaux utilisés.

Au pied d'une éolienne, le niveau sonore s'élève à 55 décibels, soit le bruit d'une conversation normale, à 500m le volume est de 35dB équivalent à une conversation chuchotée. Quand le vent souffle fort, le bruit du souffle dans la végétation masque les effets sonores au niveau des habitations.

Un rapport de l'AFSSET (Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail), relatif à l'impact sanitaire du bruit généré par les éoliennes, indique que les éoliennes ne peuvent avoir de conséquences sanitaires sur les riverains.

Vous souhaitez des informations complémentaires, contactez-nous

Emmanuel GOMA – Valeco
04 99 23 25 21

Blandine BOYEAU – Valeco
07 83 21 69 39

Mairie de Boissy-le-Repos
03 26 81 67 98

emmanuelgoma@groupevaleco.com | blandiseboyeau@groupevaleco.com | mairieboissylerepose@wanadoo.fr

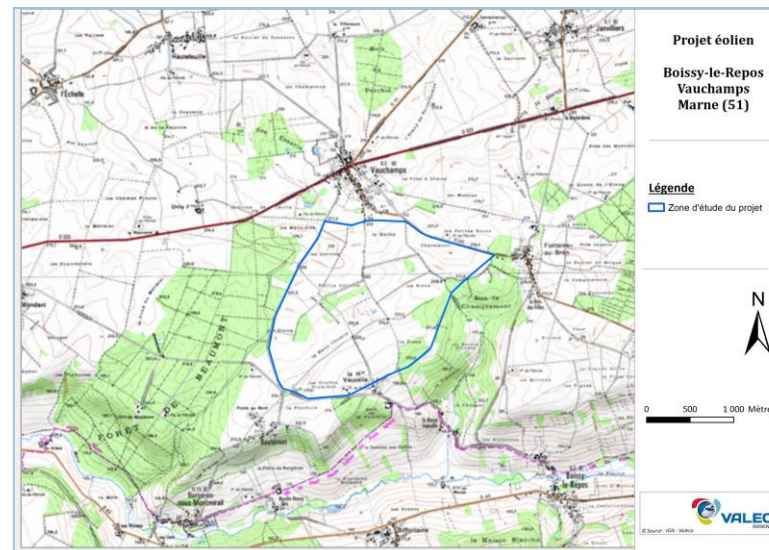
Le projet

Après une étude sur les potentialités de développement de l'éolien sur les communes de Boissy-le-Repos et Vauchamps, les conseils municipaux de Boissy-le-Repos et Vauchamps ont délibéré favorablement respectivement le 29/09/17 et le 05/04/18, pour l'étude et le développement d'un parc éolien.

A l'issue d'une étude de faisabilité concluante, les premières expertises sur les milieux naturels ont démarré en décembre 2017, en collaboration avec le bureau d'étude Ecosphère, pour une durée de 1 an. Les premières indications sur le gabarit du projet pourront ainsi être déterminées fin 2018.

Il a été convenu que les études seraient réalisées en étroite concertation avec la mairie et en toute transparence vis à vis des populations concernées.

La zone d'étude s'étend sur environ 337 ha, au nord du lieu-dit La Haute Vaucelle et à l'ouest du Bois de Champramont. Les parcelles concernées sont des terrains privés.



Zone d'étude du projet



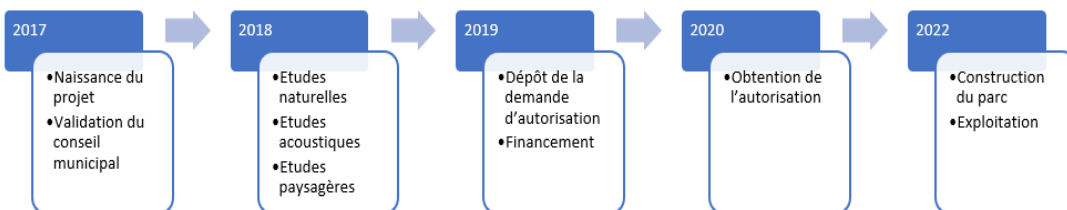
Lancement des études environnementales

Depuis décembre 2017, un bureau d'étude spécialisé en environnement (Ecosphère), réalise de jour comme de nuit les expertises de terrain sur les habitats naturels, la faune et la flore. Ces études sur les milieux naturels, d'une durée de 1 an, prendront fin en décembre 2018.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site internet de ce bureau d'étude :

<http://www.ecosphere.fr/index.php/bureau-etudes-environnement-faune-flore.html>

Planning prévisionnel



A savoir : Durant 2018, des études sur le paysage, l'acoustique, le gisement éolien, les sols, l'hydrologie... sont ou seront également réalisées afin d'établir un état initial exhaustif du site.

Le Groupe VALECO, c'est...

- ✓ Une **structure 100% française** appartenant à :
 - la famille GAY à 65%
 - la Caisse des Dépôts et Consignation, entrée au capital en novembre 2008, à 35%
- ✓ Un **producteur d'électricité renouvelable depuis 20 ans**
- ✓ Un **partenaire présent à vos côtés jusqu'au démantèlement des installations**
- ✓ **255 MW éoliens en exploitation**
 - 110 éoliennes,
 - 12 centrales,
 - 1 poste électrique 225 000 V.



Parc éolien de Cap Redonde (81)



Centrale solaire de Lunel (34)

- ✓ **80 MW de centrales solaires** en exploitation réparties au sol et en toiture **dont la première centrale au sol en France (Lunel (34) en 2008)**



Parc éolien de Le Margnès (81)

- ✓ **700 MW de projets éoliens** en développement, notamment :
 - Cher
 - Somme
 - Pas de Calais
 - Poitou Charentes (Charente, Deux-Sèvres)